

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, mercredi 28 août 1811.

ANGLETERRE.

Londres, 9 août. L'*Honestus* vient d'arriver dans la Tamise; il vient de New-York d'où il avait fait voile le 27 juin. Les lettres et papiers qu'il nous a apportés semblent annoncer une guerre prochaine entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Les lettres particulières que nous avons reçues sont de personnes infiniment respectables qui doivent être très-bien informées. On nous dit que la prise du *Tamannab* a excité dans le cabinet et chez le peuple américain, la même indignation que l'affaire du *Little-Belt*, parce que c'est à six milles du rivage de la République que cette prise a été faite. Cet outrage hostile (c'est ainsi qu'on le caractérise) a engagé le gouvernement des Etats-Unis à prendre des mesures qui ressemblent beaucoup à des mesures de guerre. Le *Président*, commodore Rogers, et les *Etats-Unis*, capitaine Ducatur, avec deux autres frégates, ont reçu ordre de mettre en mer sur-le-champ, et les deux premiers bâtimens ont descendu la rivière d'Hudson, avec ordre de défendre par tous les moyens qui seraient nécessaires, la neutralité et l'indépendance du pavillon qu'ils portent. On assure que si ces frégates venaient à rencontrer quelques-unes des frégates anglaises qui croisent dans ce qu'on appelle les eaux des Etats-Unis, elles n'hésiteraient pas de les attaquer, à moins que les anglais ne fussent supérieurs en force.

Du 10 août. Nos troupes en Portugal se plaignent de l'insalubrité et des incommodités du climat où elles sont cantonnées. Il est presque impossible de représenter les effets de la chaleur ardente du jour, qui est suivie de vapeurs nuisibles pendant la nuit. Les milliers d'insectes qui tourmentent sans cesse nos soldats, sont non seulement incommodes, mais encore funestes, parce que leur piqure enflamme le sang au point de donner la fièvre. C'est cependant dans cette situation que nos troupes sont condamnées à rester, jusqu'à ce que, comme nous le croyons, les Français aient repris l'offensive.

-- La destination de sir Joseph Yorke est encore inconnue. On avoit d'abord conjecturé qu'elle étoit pour l'Amérique; on a présumé ensuite que c'étoit pour protéger la riche flotte qui vient de la Chine, à bord de laquelle il y a pour un million sterling en lingots; d'autres personnes conjecturent à présent que sa destination est pour la Floride-Occidentale, dans l'objet d'y aider les Espagnols contre l'usurpation des Etats-Unis.

-- Il est arrivé de Stockholm à Gothenbourg un agent chargé d'inspecter les papiers des navires arrivant dans ce port, et on y craignoit beaucoup qu'on n'y adoptât des mesures sévères.

Du 12. Un bâtiment, arrivé en douze jours de Gibralt-

tar à Portsmouth, a apporté la nouvelle désagréable que les Espagnols ont essuyé un échec considérable. Une lettre apportée par le même bâtiment assure que l'ennemi est en possession de toute la Catalogne, et qu'il a récemment obtenu quelquel autre avantage important sur les Espagnols.

Si l'on en croit le *Times* de ce matin, le théâtre de la guerre seroit de nouveau transféré du midi au nord du Portugal, et lord Wellington auroit quitté Port-Alègre pour se rendre dans les environs d'Almeida; mais ce bruit n'est fondé sur aucune autorité. Ce qui est malheureusement trop certain, c'est que le nombre des malades augmente journellement dans notre armée.

S. A. R. le prince Régent entre aujourd'hui dans sa 50e année.

On a reçu des lettres de Canton, en date du 13 février. La jalousie des Chinois contre les Anglais y devient de plus en plus alarmante, et on l'attribue aux manœuvres d'émissaires français.

D'après les nouvelles arrivées de Madras, l'amiral Stopford, ayant appris au Cap la mort de l'amiral Drury, s'est immédiatement embarqué pour l'Inde.

Les Voyages du capitaine Flinders dans les mers du Sud seront incessamment publiés par ordre des lords de l'amirauté, dans le même format que ceux des capitaines Cook, Vancouver, etc.

L'amirauté a reçu la nouvelle que le bâtiment de transport le *Christian* s'est entièrement perdu dans la baie de Palma, en Sardaigne, le 21 avril dernier. Il alloit de Gibraltar en Sicile, où il portoit des recrues pour les régimens étrangers.

Du 13. Nous sommes fâchés de voir que la question de l'Etat des catholiques d'Irlande approche d'une crise dans le moment peu opportun où S. M. à laquelle ses sujets catholiques ont tant d'obligations, ne peut, à cause de sa triste maladie, entrer dans les affaires du gouvernement.

La discussion entre le gouvernement d'Irlande et le comité des catholiques doit, d'une manière ou d'une autre, prendre une issue avant l'expiration de quelques jours, car nous apprenons ce matin par des lettres particulières de Dublin que cinq des délégués des catholiques ont été arrêtés le 9 du courant et tenus de donner caution. Quelques lettres ajoutent qu'un d'eux a refusé de donner caution; mais cela n'est pas certain.

Les délégués arrêtés sont les docteurs Sheridan, Burke et Breen, et MM. Taufe et Kiswan.

-- Les nouvelles de Windsor sont plus satisfaisantes. On dit que S. M. prend à présent volontairement des alimens, et que l'état de sa santé corporelle est tel qu'on n'a plus de crainte d'un danger prochain.

Bulletins. Château de Windsor, le 11 août.

“ S. M. a dormi plusieurs heures pendant la nuit, et elle se trouve, ce matin, à-peu-près, comme elle était hier, ”

Le 12 août.

“ Il n'y a encore aucun changement dans les symptômes de la maladie de S. M. ”

-- Suivant les nouvelles de Monte-Video, les troupes du gouvernement de Buenos-Ayres avaient remporté une victoire complète sur celles du vice-roi de Monte-Video; et l'on dit que le gouverneur Elio s'est enfui avec ses partisans.

N. B. Point de nouvelles du Nord. (*Moniteur.*)

ETATS-UNIS.

Philadelphie, 14 Juin. Le chef des negres, Christophe, qui a constamment eu le dessus sur son rival Pethion, chef des mulâtres, s'est fait proclamer le 24 mars dernier roi d'Haïti (île de St. Domingue) et a pris le nom de Henry premier. Par un décret du 5 avril dernier, Christophe a institué un corps de noblesse héréditaire.

(*Gaz. d'Hambourg.*)

SUEDE.

Stockholm, 30 juillet. La semaine dernière la flotte anglaise a pris 2 galéasses suédoises et 5 bâtimens connus sous le nom de bâtimens des ciseaux. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

Du 1. Août. S. A. R. le prince héréditaire, accompagné de son fils, le Duc de Sudermanie, a visité dernièrement l'île de Wermdoe dont les habitans avoient oublié pour un instant leurs devoirs à l'occasion d'une levée de conscrits. Le prince héréditaire leur a annoncé que le roi leur avoit pardonné, et les a engagés à se rendre dignes des bontés du roi par une obéissance sans bornes et par une conduite sincère et loyale. S. A. R. a ensuite assisté au service divin, et a diné chez le pasteur avec les habitans les plus distingués de l'île. A son départ l'amour et les bénédictions des insulaires l'ont accompagné.

Stralsund, 6 Août. Les habitans de la Poméranie suédoise ont été engagés par le gouvernement à armer des corsaires contre les anglais, avec la promesse que le Gouvernement les protégera sous tous les rapports de la manière la plus efficace. La même invitation a été faite à tous les habitans de la Suede.

-- On vend ici à l'enchere une grande quantité de denrées coloniales confisquées; mais sous condition qu'elles ne seront importées ni en France ni sur le territoire de la Confédération du Rhin. (*Gaz. d'Augsb.*)

AUTRICHE.

Vienne, 21 août. En vertu d'une circulaire de la Régence de la basse Autriche, les amendes fixées par la circulaire de la même Régence du 24 novembre 1806 contre ceux qui feront la contrebande de chevaux, devront désormais être payées en billets d'amortissement.

-- Par suite d'une détermination souveraine du 19 juillet dernier, le tribunal suprême d'appel de l'Autriche a, par une circulaire du 26 juillet dernier, fait connaître que les billets de la banque mis hors de cours, qu'on découvrira par la suite au milieu des sommes déposées judiciairement, pourront être échangés contre des billets d'amor-

tissement. Les autorités auxquelles ces sommes sont confiées sont cependant invitées à en effectuer l'échange dans le plus court délai possible. (*Gaz. de Vienne.*)

Du 22. Cet été il n'y aura pas de camps de plaisance dans les états autrichiens. Les régimens seront exercés dans leurs cantonnemens. (*Gaz. d'Augsb.*)

HONGRIE.

Pancsova, 9 Août. Depuis que les hostilités ont recommencé entre les turcs et les russes il n'y a plus aucune sorte de commerce entre nos provinces et Belgrade, attendu que tout ce qui peut porter les armes en Servie a marché contre l'ennemi. Le peu de russes qui sont restés à Belgrade se tiennent toujours prêts à quitter cette place au premier ordre. Czerni Georges se trouve déjà dans le grand camp servien de Deligrad. On s'attend tous les jours à une bataille décisive entre les serviens et les turcs.

Malgré toutes ces entraves, les marchandises du levant continuent à passer par Orschowa; mais au lieu de les transporter par terre, on les fait passer par eau de Widin à Vieux Orschowa, (Orschowa Turc.)

-- A Belgrade on parle aujourd'hui de nouvelles négociations de paix entre les russes et les turcs. Les conditions de la paix ont été proposées, à ce que l'on dit, par les russes. (*Gaz. de Presbourg.*)

TRANSYLVANIE

Hermannstadt, 30 juillet. Le comte Kutusow, général en chef des armées russes qui, comme on l'a déjà annoncé, après la bataille de Rudschuck a transporté son quartier-général à Giurgewo sur la rive gauche du danube, fait approvisionner de vivres pour plusieurs mois cette forteresse, et brûler et détruire tous les faubourgs dont elle étoit environnée. Le général Langeron commande les corps de troupes destinés à protéger la Valachie contre les invasions des turcs.

-- Les turcs commencent à rétablir les fortifications de Rudschuck que les russes n'avoient fait sauter qu'imparfaitement, faute de temps. Les habitans turcs de cette forteresse se disposent à reconstruire leurs maisons réduites en cendres par les russes. Les russes ont emmené avec eux sur la rive gauche du danube tous les grecs qui habitoient dans cette ville. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

SAXE.

Leipsick, 26 juillet. On vient de publier l'organisation constitutionnelle du duché d'Anhalt-Coethen.

Le duché forme un département qui est divisé en six districts; les districts sont divisés en cantons; les cantons sont divisés en municipalités.

-- On vient de publier également la nouvelle composition des Etats provinciaux du duché de Saxe-Weimar.

Le duché de Saxe-Weimar a été divisé en 1810, en trois cercles ou arrondissemens, celui de Weimar, de Jena et d'Eisenach. (*Moniteur.*)

Du 9 août. Les travaux de la forteresse de Torgau, auxquels sont employés plusieurs milliers d'hommes, avancent avec une rapidité prodigieuse. La nature et l'art concourent également à rendre cette place une des meilleures forteresses de premier rang. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

B A V I È R E.

Inspruck, 17 août. On a élevé dans le cimetière de notre ville un monument en granit au colonel bavarois, baron de Dittfurt, mort le 19 avril 1809 à la suite de ses blessures. Ce monument n'est pas seulement remarquable parcequ'il doit transmettre à la postérité le souvenir d'un brave qui resta au champ d'honneur; mais il se distingue aussi par l'élégance et la beauté du travail. C'est l'ouvrage d'un jeune sculpteur plein de talent, Mr. François Renn, né à Imst dans le Tyrol. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

S U I S S E.

Soleure, 1er août. Par circulaire du 27 juillet, S. Ex. le Landamman a communiqué aux cantons le nouveau règlement, arrêté par la diète dans ses séances des 17 et 18 juillet, concernant les douanes frontières, et dont, en attendant la ratification des gouvernemens cantonnans, l'exécution provisoire a été ordonnée. Le Landamman observe à cet égard, que les nouvelles taxes seront perçues depuis le 5 août. (*Gaz. de Francfort.*)

Lausanne, 8 août. Hier au soir, il est arrivé ici huit prisonniers escortés par des gendarmes zurichois et argoviens. Ils sont du nombre de ces quêteurs dont les feuilles publiques ont déjà fait mention, et qui avoient fabriqué de faux certificats à Casa di Rossino. On a instruit à Zurich une procédure criminelle contre six d'entr'eux; on les renvoie maintenant par Genève au préfet des Apennins, sur la demande du gouvernement français. (*Journ. de l'Empire.*)

ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Naples, 6 août. Le *Moniteur des deux-Siciles* contient une lettre adressée au rédacteur, et qui donne quelques nouveaux renseignemens sur la culture de la canne à sucre dans ce royaume. Il paroît probable que cette culture fut transportée d'Afrique en Sicile: de là, elle se répandit en Calabre et jusque dans la Basilicate, l'ancienne Lucanie. Le registre de Frédéric II fait mention, à l'an 1239, de la culture du Sucre en Sicile. Un privilège de 1496, accordé au prince de Bisignano, prouve que la canne étoit alors cultivée à Belvédère, à Creta et à Diamante, en Calabre. Enfin, un acte de vente de la terre de Tortora, fait au commencement du dix-huitième siècle, mentionne les ustensiles pour la fabrication du sucre; et il résulte du même acte que 500 arpens de terres basses, aujourd'hui plantées en riz, étoient pour lors en cannes. (*J. de l'Emp.*)

E S P A G N E.

Madrid, 22 juillet. La province de Guadalaxara, qui a été si long-temps le théâtre de la guerre est à présent tranquille: elle est entièrement délivrée des brigands qui faisoient partie de la bande commandée par Empecinado. Ce chef a été disgracié par la junte insurrectionnelle, qui l'a remplacé par le marquis de Zayas. Les personnes qui connoissent ce dernier, savent qu'il est dénué de toute espèce de qualités militaires. Un pareil choix prouve l'embarras de la junte pour avoir des chefs.

Les habitans de la ville de Castro del Rio, située dans le gouvernement de Cordoue, se sont réunis pour marcher contre une bande de brigands qui s'étoient présentés devant les portes, et ils les ont poursuivis jusqu'à ce qu'ils aient été tous tués ou pris.

Du 24. Par un décret en date d'hier, le roi a fait de nombreuses promotions dans les bataillons de la milice civique des villes de Madrid, Grenade, Tolède, Avila, Utrera; on remarque que le souverain n'a consulté que le mérite et non point la naissance de ceux qui ont rendu des services à l'Etat. (*Journ. de l'Empire.*)

ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 21 août. S. M. I. et R. a, par son décret du

10 de ce mois, rendu à Rambouillet, nommé ministre de la guerre et de la marine du Royaume d'Italie, Mr. le général de division Comte Fontanelli. Mr. le général a prêté hier serment en cette qualité entre les mains de S. A. I. le prince vice-roi.

— Par un autre décret du 6 du mois courant, S. M. I. et R. a promu au grade de général de brigade, Mr. l'adjudant commandant S. Paul Verbigier, attaché à la division italienne en Espagne. (*Jour. Italien.*)

E M P I R E F R A N Ç A I S.

Saint-Malo, 4 août. Un négociant de notre ville, qui arrive de Londres, a donné sur la situation de l'Angleterre des renseignemens fort intéressans.

Les affaires politiques et militaires sont envisagées dans ce pays sous un aspect fort triste; mais ce n'est pas encore en comparaison des affaires intérieures. On n'imagine pas comment l'administration pourra sortir de la crise qui est déjà commencée. La consternation générale. Les riches resserrent leur argent et les pauvres sont dans un état voisin du désespoir. On dit hautement à Londres, que le pays le plus sûr de l'Europe est actuellement la France, et que c'est là qu'il faut se retirer et porter ses capitaux. Cette opinion est si généralement accréditée, que l'on cite plusieurs familles qui se disposent à passer en France avec leur fortune. (*Gaz. de France*)

Amsterdam, 6 août. Depuis le commencement de la belle saison on a travaillé sans interruption et avec une activité sans exemple dans tous les ports de la Hollande à la construction de différens vaisseaux de ligne et d'autres bâtimens moins grands. Le bois de construction vient en grande quantité de l'intérieur de la France par le Rhin, la Meuse et les autres rivières. Le port de Terneuse, à l'embouchure de l'Escaut, qui étoit jusqu'à présent d'une petite dimension et fort peu fréquenté, reçoit à présent de telles améliorations qu'il pourra bientôt contenir une escale entière. (*Gaz. d'Augsb.*)

Hambourg, 9 août. On a publié ici l'avis suivant:

„S. M. ayant ordonné par son décret impérial du 3 juillet, que l'acte de navigation seroit mis en vigueur dans les départemens des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser, de l'Ems supérieur et de la Lippe, le receveur principal des douanes à Hambourg invite tous les propriétaires et armateurs de navires quelconques, à se rendre sans délai à la dite douane de Hambourg, pour y déposer les titres et documens qui constatent la nature et l'origine, de leurs actes de propriété, afin d'opérer la francisation desdits navires et jouir par ce moyen des privilèges accordés aux seuls bâtimens français.“

— S. A. le prince d'Eckmühl, gouverneur-général, ayant trouvé que le délai accordé jusqu'à demain, aux habitans pour faire la déclaration des fonds qu'ils ont aux anglais, étoit trop court, a ordonné que les registres ne seroient fermés que le 14 de ce mois à midi. (*Gaz. de Francf.*)

Paris, 14 août. LL. MM. II. et RR. sont arrivées à 9 heures du soir, de S. Cloud au palais des Tuileries.

— S. M. a rendu le 4 août au Palais de S. Cloud un décret relatif aux travaux d'entretien et de réparations des routes qui traversent les fortifications.

Du 15. Aujourd'hui, 15 août, jour anniversaire de la naissance de S. M., S. Ex. le ministre de l'intérieur a posé la première pierre de la halle aux vins sur le quai St-Bernard, du marché de l'abbaye St-Martin-des-Champs, et a fait l'inauguration du château d'eau du boulevard Bondy. Le corps municipal de la ville de Paris accompagnoit S. Ex.

A neuf heures du matin, le cortège est parti de l'Hôtel-de-Ville, et s'est rendu d'abord au quai Saint-Bernard, puis au boulevard Bondy, d'où il s'est remis en route pour aller sur l'emplacement du marché Saint-Martin.

Après cette cérémonie, le corps municipal s'est rendu en cortège à l'audience de S. M. l'Empereur aux Tuileries.

A deux heures de l'après-midi, il y a eu une joute sur la rivière, entre le Pont-Royal et celui des Tuileries. Des prix ont été décernés aux vainqueurs. A la même heure il y a eu, dans les deux carrés des Champs-Élysées, des jeux,

exercices, danses et voltiges de corde, des spectacles récréatifs et autres divertissemens qui se sont prolongés jusqu'à la fin du jour. Ils ont été terminés par des petits feux d'artifice, au milieu desquels on a fait des ascensions sur la corde tendue.

A neuf heures, le grand feu d'artifice a été tiré sur la place de la Concorde.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont assisté au concert qui a eu lieu dans le jardin des Tuileries. La présence de LL. MM. a excité le plus vif enthousiasme.

L'Hôtel-de-Ville, les douze mairies, le palais de Justice, les casernes, les fontaines et château d'eau, et tous les édifices de la ville de Paris ont été illuminés.

-- Par décret du 4 Août, S. M. a déterminé l'application du décret du 29 décembre 1810, sur la compétence et le mode de procéder dans les affaires relatives aux contributions dans les départemens de la Hollande, aux diverses espèces de contributions qui y sont maintenues.

-- Un autre décret, de même date, est relatif au transport des vins des départemens de l'Empire dans ceux de la Hollande, ou à leur introduction de ces derniers départemens dans les autres départemens de l'Empire.

Du 17. Avant-hier, LL. MM. II. sont retournées à Saint-Cloud à dix heures du soir. Hier, l'Empereur a présidé le Conseil-d'Etat.

-- Demain 18, les eaux de Versailles joueront à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur.

-- Le 15, jour de la fête, S. M. l'Empereur et Roi est entré dans la salle du Trône au palais des Tuileries.

Le grand-chambellan y a introduit les princes grands-dignitaires, ensuite les cardinaux et les ministres, les grands-officiers de l'Empire, les grands-aigles de la Légion d'Honneur, et toutes les personnes qui ont droit d'y être admises.

Le grand-maître des cérémonies ayant pris les ordres de S. M., a fait entrer dans la salle du Trône les officiers de la maison du service ordinaire et extraordinaire.

Le corps diplomatique a été conduit à l'audience de S. M. dans les formes accoutumées par un maître et un aide des cérémonies, et introduit par S. Exc. le grand-maître.

L'audience diplomatique étant finie, l'Impératrice a été prévenue. LL. MM. se sont rendues à la messe, qui a été célébrée par S. Em. Mgr. le grand aumônier, et suivie du *Te-Deum*.

Après la messe il y a eu grande audience dans les appartemens.

-- Les voûtes du pont d'Jena, chacune de 28 mètres d'ouverture et d'un dixième de flèche, sont terminées; la dernière clef a été posée avant hier, jour de la fête de S. M. l'Empereur, au premier coup de canon et au son des cloches qui ont annoncé cet heureux jour. Les ouvriers qui étoient en très-grand nombre, ont célébré la pose de cette dernière pierre par les cris mille fois répétés de *vive l'Empereur!* et *vive l'Impératrice!* Ces cinq voûtes, qui sont composées de 3500 blocs de pierre, ont été construites dans cinquante-un jours de travail, la promptitude presque extraordinaire de cette pose est due à la surveillance active de MM. les ingénieurs, et à l'activité de l'entrepreneur. Le soir, les cinq arches ont été illuminées et ornées de transparens portant les chiffres de LL. MM. et l'aigle impériale.

-- La Halle aux Vins, dont on vient de poser la première pierre, occupera tous les terrains et bâtimens compris entre les rues de Seine, de Saint-Victor, des Fossés-Saint-Bernard, et le quai Saint-Bernard. Elle sera longue d'environ 440 mètres, et large d'environ 580. Cet établissement sera formé par quatre grandes masses de celliers voûtés, au nombre de 106. Au centre seront établis deux vastes marchés couverts. Les rues qui sépareront ces bâtimens auront chacune 22 mètres de largeur, et seront bordées d'arbres. Sur le devant de l'édifice et au milieu de l'alignement donnant sur le quai et en face des deux marchés, sera construit le bâtiment de l'administration. Il y aura une vaste place ou préau. L'entrepôt des eaux-de-vie sera placé à l'angle des rues de Seine et de Saint-Victor. Tous les bâtimens seront en pierre. (*Journ. de l'Empire.*)

Au moment de la pose des premières pierres de l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie, et du marché Saint-Martin, des médailles du règne de S. M. ont été placées près des inscriptions destinées à perpétuer le souvenir de la fondation de ces deux édifices. Les médailles dont il est ici question sont d'une nature particulière. Elles ont été frappées à la *monnaie impériale des médailles* en platine doublé sur du cuivre. C'est pour la première fois que l'on est parvenu à employer ainsi ce métal, qui résiste également au plus grand feu, aux acides, comme à l'action du temps. (*Moniteur.*)

Du 18. Il est maintenant incontestable que la culture de la betterave suppléera bientôt aux produits de la canne à sucre que nous achetons à grands frais. Trois particuliers de Namur ont semé au delà de 130 kilogrammes de graine, et d'après les apparences de la récolte, le succès de leur entreprise et les expériences qu'ils ont répétées, ils se flattent de fabriquer cette année 60 à 80 mille kilogrammes de sucre. Ils sont occupés en ce moment à élever de grands ateliers pour cette utile et importante exploitation.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 27 août. Les courses et jeux qui avoient été indiqués pour le jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur et Roi, ont eu lieu avant-hier, jour de la fête de S. M. l'Impératrice. A 3 heures après-midi les exercices ont commencé dans une des prairies voisines de la ville, où l'on avoit élevé plusieurs mâts de cognac. Au divertissement des mâts se sont joints des courses aux sacs, aux baquets et à pied, et différents jeux amusants à la fois pour les spectateurs et pour ceux qui devoient y faire paroître leur adresse. Une population immense s'étoit répandue dans les prairies, le temps étoit pur, et la plus grande gaité ajoutoit à la fête un nouvel agrément.

A la suite d'un diner où Son Exc. le Gouverneur Général avoit réuni les principales autorités, le bal s'est ouvert dans une salle, où le buste de S. M. l'Impératrice, couronné de roses et entouré de guirlandes, attiroit tous les regards. Le bal a été interrompu par un souper, après lequel les danses ont recommencé. Toute la ville étoit illuminée, et la population entière est venue lire cette inscription placée au dessus de la porte du palais du Gouvernement: *Vive l'Impératrice Marie-Louise.*

- D'après l'exposé qui a été fait par le gouvernement illyrien à S. E. le ministre de l'Intérieur des pertes qu'ont éprouvées les villes de Neumarkt et de Krainbourg par les incendies arrivés les 30 mars et 18 mai derniers, S. M. l'Empereur et Roi, sur le rapport de ce ministre, a daigné accorder par un décret du 25 juillet dernier aux incendiés de Neumarkt soixante-dix-mille francs, et à ceux de Krainbourg trente mille francs, au total cent mille francs, pour être répartis d'après les pertes constatées et servir à la reconstruction des édifices et des maisons et aux précautions à prendre contre le retour de semblables désastres.

Non seulement les incendiés des deux villes, mais tous les habitans de l'Illyrie seront pénétrés de la plus vive reconnaissance pour ce bienfait qui est une nouvelle preuve de l'active sollicitude de S. M. pour tous les sujets de son vaste empire. Tous béniront un monarque qui, occupé des destinées et du bonheur du monde, laisse tomber un regard de bienfaisance sur des sujets malheureux et leur tend une main protectrice et secourable, qui relève leurs espérances, rétablit leurs demeures et ravive des branches de commerce qui n'eussent plus existé sans elle.

Laybach, le 26 Août 1811.

L'Intendant de la Carniole,

BASELLI.

Par l'Intendant

Le Secrétaire de l'Intendance,
PARIS.

LOTÉRIE IMPÉRIALE D'ILLYRIE.

Tirage du 24 août 1811.

40 - 46 - 85 - 12 - 8

SUPPLÉMENT AU TÉLÉGRAPHE

du 28 août 1811.

A V I S.

Pour la première fois.

On fait savoir que dans la maison de l'Ordre Teutonique à Laybach N.º 180 il se trouve une petite voiture à 4 roues et d'un goût fort moderne qui est à vendre à un très juste prix.

Les Amateurs pourront s'adresser au surveillant de la dite maison pour plus ample renseignement.

A V V I S O.

Per la prima volta.

DEL TRIBUNALE CIVILE E CRIMINALE DI PRIMA ISTANZA.

ZARA li 24 Luglio 1811.

La Signora Catterina Figlia del fu Luca Pessussich e Vedova del fu Signor Pasquale Randi passato tra gli estinti, si dichiarò col mezzo del suo legittimato Procuratore Sig. Avvocato Filippi, erede assoluta ed universale del di lei Marito, a tenore del testamento 4. aprile a. c.

Una tale dichiarazione si porta a notizia di tutti gli aventi titolo ed interesse, con il presente che dovrà essere pubblicato in questa Città, in Ancona, ed inserito nel Telegrafo Ufficiale affinchè chiunque credesse di fare opposizione, possa farlo nel termine dalla Legge prefinito, cioè entro sei settimane e tre giorni, che dovranno decorrere dal giorno, che fu il presente avviso inserito nel suddetto Foglio Ufficiale.

Per impedimento del Sig. Presidente.

LESSI, GIUDICE.

Fenzi, Cancelliere.